

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU VAL SAINT-FRANCOIS  
MUNICIPALITÉ DE RACINE



Sont présents : M. René Pelletier, maire  
M. Pierre Lalonde, conseiller  
Mme Annie Vincent, conseillère  
M. Denis Bruneau, conseiller  
M. Adrien Steudler, conseiller

Est absent : M. Michel Brien, conseiller  
M. Olivier Grenier, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Session  
extraordinaire  
Du 25 août 2011

**Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal tenue le 25 août 2011 à 19 h, à la salle du conseil située au 348, rue de l'Église, à Racine**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1- Résolution pour choisir l'entrepreneur pour la réparation du solage au bureau municipal et un coin extérieur au centre communautaire ;
- 2- Résolution pour les travaux d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sanitaire concernant la phase 1 sur la rue du Haut Bois, engagement des entrepreneurs pour lesdits travaux;
- 3- Autorisation de dépense pour une nouvelle mosaïque suite à l'élection d'un nouveau membre du conseil, prix de Vicky Bombardier 338,00\$ plus taxes;
- 4- Mise en demeure concernant le champ d'épuration au 151 rue Fontaine;
- 5- Autorisation de signatures du maire et du Directeur général et secrétaire trésorier concernant la vente d'une bande de terrain face au lot 2 675 855, ancien chemin rattaché au chemin de l'Auberge;
- 6- Période de questions.

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par Monsieur le Directeur général et secrétaire trésorier,

2011-08-263  
Adoption de l'ordre  
du jour

Il est proposé par M. le conseiller Pierre Lalonde, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le projet d'ordre du jour soit accepté tel que lu.

2011-08-264  
Résolution pour  
choisir  
l'entrepreneur pour  
la réparation du  
solage au bureau  
municipal et un  
coin extérieur au  
centre  
communautaire ;

**1. Résolution pour choisir l'entrepreneur pour la réparation du solage au bureau municipal et un coin extérieur au centre communautaire ;**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions pour la réparation du solage au bureau municipal et un coin extérieur au centre communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux soumissions, soit Maçonnerie Réal-Louis Lussier & Fils et Maçonnerie Bissonnette Inc.;

CONSIDÉRANT QUE les deux soumissions sont non-conformes.

Il est proposé par M. le conseiller Adrien Steudler, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De refuser les soumissions pour non-conformité.

**2. Résolution pour les travaux d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sanitaire concernant la phase 1 sur la rue du Haut Bois, engagement des entrepreneurs pour lesdits travaux;**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est allée en soumission pour les travaux d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sanitaire concernant la phase 1 sur la rue du Haut-Bois ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu trois soumissions pour la fourniture et livraison d'accessoires pour la construction des services d'égout domestique et d'aqueduc, soit :

Nom du soumissionnaire	Aqueduc	Égout domestique	Égout pluvial
Huot	22 042,53 \$	13 584,58 \$	2 543,67 \$
J.U. Houle Ltée	22 051,00 \$	21 557,00 \$	5 496,88 \$
Béton Brunet	21 397,82 \$	12 779,31 \$	2 902,10 \$

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux soumissions pour les services de pelle hydraulique, soit :

Nom du soumissionnaire	Pelle hydraulique
Entreprises Daniel Fontaine	129 \$/25800\$ pour 200 heures
Excavation Yves Fontaine et fils	124,98 \$ /24996 \$ pour 200 heures

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux soumissions pour les services de fourniture et livraison de matériau d'assise d'enrobage, soit :

Nom du soumissionnaire	Fourniture et livraison de matériau d'assise d'enrobage
Entreprises Daniel Fontaine	8,10 \$ / 850 m. cubes = 6 885 \$
Excavation Yves Fontaine et fils	8,55 \$ / 850 m. cubes = 7267,50 \$

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux soumissions pour les services de fourniture et livraison de pierre concassée MG-20, soit :

Nom du soumissionnaire	Fourniture et livraison de pierre concassée MG-20
Entreprises Daniel Fontaine	16,45 \$ / 250 tonnes = 4112,50 \$
Excavation Yves Fontaine et fils	16,50 \$ / 250 tonnes = 4125 \$

2011-08-265  
Résolution pour les travaux d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sanitaire concernant la phase 1 sur la rue du Haut Bois, engagement des entrepreneurs pour lesdits travaux;

Il est proposé par Mme la conseillère Annie Vincent, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité octroi le contrat pour la fourniture et la livraison d'accessoires pour la construction des services d'égout domestique et d'aqueduc soit accordé au seul soumissionnaire conforme, les deux autres n'ayant pas complété la liste des prix demandée, soit à J.-U. Houle au coût de 22 051 \$ pour l'aqueduc, de 21 557 \$ pour les égouts et de 5 496.88 \$ pour l'égout pluvial.

Que la municipalité octroi le contrat pour la pelle hydraulique à Excavation Yves Fontaine et fils au coût de 124,98\$.

Que la municipalité octroi le contrat pour les services de fourniture et livraison de matériau d'assise d'enrobage au plus bas soumissionnaire conforme, soit de 8,10 \$ pour 850 m. cubes et de 16.45 \$ pour 250 tonnes de MG 20 à Entreprises Daniel Fontaine.

Que M. le Directeur général et secrétaire trésorier certifie, par la présente, qu'il y a des crédits prévus dans le règlement d'emprunt no 183-05-2011.

---

André Courtemanche  
Directeur général et secrétaire trésorier

**3. Autorisation de dépense pour une nouvelle mosaïque suite à l'élection d'un nouveau membre du conseil, prix de Vicky Bombardier 338,00 \$ plus taxes;**

2011-08-267  
Autorisation de  
dépense pour une  
nouvelle mosaïque  
suite à l'élection  
d'un nouveau  
membre du conseil,  
prix de Vicky  
Bombardier 338,00  
\$ plus taxes

Il est proposé par M. le conseiller Adrien Steudler, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De ne pas aller vers une nouvelle mosaïque, le coût étant trop élevé.

**4. Mise en demeure concernant le champ d'épuration au 151 rue Fontaine**

Le dossier est remis aux assurances pour enquête.

**5. Autorisation de signatures du maire et du Directeur général et secrétaire trésorier concernant la vente d'une bande de terrain face au lot 2 675 855, ancien chemin rattaché au chemin de l'Auberge;**

CONSIDÉRANT QUE une demande a été faite à la municipalité pour acheter une bande de terrain, portant le lot 2675855, appartenant à la municipalité et attenant à sa propriétés ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité déterminera son emprise ;

CONSIDÉRANT QUE la modification du tracé du chemin de l'Auberge a rendu celui-ci plus large qu'ailleurs;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire doit accorder le droit de passage nécessaire aux autres propriétaires voisins pour leur permettre de communiquer de leur propriété au chemin public.

2011-08-268  
Autorisation de  
signatures du maire  
et du Directeur  
général et  
secrétaire trésorier  
concernant la vente  
d'une bande de  
terrain face au lot  
2 675 855, ancien  
chemin rattaché au  
chemin de  
l'Auberge

Il est proposé par M. le conseiller Annie Vincent, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE ce conseil est d'accord ladite cession de terrain à 1\$ :

1. Les frais de contrat et d'arpentage, de même que tout autres frais afférents à la demande, seront payables par le requérant.

Que M. le maire René Pelletier et M. le Directeur général et secrétaire trésorier soient autorisés à signer tous documents.

**6. Période de questions**

Tous les citoyens présents ont pu poser leurs questions et on reçu une réponse.

**LEVÉE DE LA SESSION**

2011-08-269  
Levée de la session

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette session ayant fait l'objet de discussions et/ou de résolutions, le cas échéant,

M. le conseiller Denis Bruneau, sur constatation des autres membres du conseil, propose la levée de la session à 19 h 43.

---

M. René Pelletier  
Maire

---

M. André Courtemanche  
Directeur général et secrétaire

Trésorier

---